

Association de Gestion de la Maison des Familles

Le Figuier



Compte rendu du Conseil d'Administration du

22 octobre 2019

Présents : Paul BUSIN, Michel CARTRON, Sébastien GARRAUD, Michel MAROLLEAU, Michelle MAUGÉ, Maria MORIER, Clotilde SOULARD, Françoise TRELLU, Maryse TUDOUX, Marietta BOUVET (en remplacement d'Elisabeth CHARRIAU)

Excusées : Elisabeth CHARRIAU(remplacée), Anne COLLET

Absentes : Aurore CHARLES, Martine HERAULT, Laurence SOLTNER

ORDRE DU JOUR

- ✚ Présentation et visite des Capucins
- ✚ Le point de la présidence
- ✚ L'expertise judiciaire
- ✚ La nouvelle cuisine
- ✚ La fontaine à eau
- ✚ Les chiffres au 30 septembre
- ✚ Formation incendie
- ✚ Questions diverses

PRESENTATION ET VISITE DES CAPUCINS



Maria MORIER, Cadre de Santé, nous présente le fonctionnement de l'Etablissement :

Il existe 3 secteurs d'activité : 2 pour adultes et 1 pour la pédiatrie.

SECTEUR ADULTES :

- Une unité de soins continus
- Un EHPAD
- Une unité pour les personnes dépendantes, dé-ambulantes ou atteintes de démence (installée dans des locaux sécurisés).
- Une unité d'hospitalisation de jour pour les rééducations spécialisées.

SECTEUR PEDIATRIE :

- Trois unités pour accueillir les enfants réparties selon l'âge et certaines pathologies (ex : ados en surpoids).
- L'équipe médicale est composée de 6 médecins, de 2 internes en formation et en continu et des soignants.

De nombreuses familles sont accueillies pour accompagner leurs enfants, sachant que le séjour moyen est d'environ 4 mois.

VISITE DE L'UNITE PEDIATRIQUE :

- Le salon des familles très bien équipé, disposant d'un coin repas
- Les espaces détente pour les enfants
- Les espaces de rééducation
- Les écoles pour les plus petits et les plus grands
- Quelques chambres où les enfants peuvent créer leur univers

Cette visite a été fort appréciée et nous permettra d'appréhender les lieux quand les parents accueillis à la MDF nous en parlerons.

Merci à Maria MORIER de nous avoir permis cela.

LE POINT DE LA PRESIDENCE

Françoise informe le Conseil d'Administration de la démission d'un membre du Bureau ainsi que du Conseil d'Administration et en donne la raison :

Démission induite en raison du non-envoi d'un mail concernant le choix des couleurs de la cuisine qui, par faute de temps, n'avait pas été fait lors du précédent CA.

Françoise et la personne concernée s'en sont expliquées.

Françoise précise « que tout cela devient très compliqué ».

L'EXPERTISE JUDICIAIRE

- **Fuites d'eau de la véranda**

RIEN DE NOUVEAU !!!

L'avocat contacté ce jour, nous informe que l'expert a beaucoup de retard

L'expertise judiciaire a été réalisée le 3 mai 2019. Rappelons que l'expert judiciaire à 10 mois pour rendre ses conclusions (l'arrosage qui a été préconisé n'a toujours pas été fait !!!)

LA NOUVELLE CUISINE

- **La découverte :**

En ouvrant la cloison pour la gestion de fluides / électricité nous avons constaté que le mur de la cuisine n'était pas isolé !



Nous avons signalé cette situation à notre avocat pour la suite à donner. Une déclaration sera faite à l'assureur.

- **Décalage dans les interventions** (*la mise en service était prévue samedi 19 octobre*) :

Quelques déboires :

- ☞ la plaque de granit posée lundi au lieu de vendredi
- ☞ un produit de traitement est posé ce jour suivi de 24 heures de séchage
- ☞ le mur n'était pas prêt à peindre
- ☞ la date de fin de travaux n'est pas encore fixée



Après quelques jours de retard, la cuisine sera opérationnelle jeudi 24 au soir.

A cette occasion Françoise et Paul apporteront un repas chaud préparé par leurs soins et dîneront avec les résidents.

LA FONTAINE A EAU

Actuellement nous avons une fontaine à eau alimentée par des bonbonnes de 18,9 litres (*lourd à mettre en place par nos bénévoles*).

Le coût annuel est de :

2019 :	400€ (estimation)
2018 :	386 €
2017 :	276 €
2016 :	349 €

L'idée est d'installer une fontaine à eau alimentée par le circuit d'eau.

Le coût est constitué de la fontaine + intervention d'un plombier et d'un électricien.

- 1^{er} devis (Maison de l'eau) : 805€
- 2^{ème} devis (Innodes Foutain) : 768€

- Raccordement eau (Ets Mahé) : 464€
- Raccordement électrique (estimation) : 250€

➔ Coût amorti en 4 ans avec un geste pour la planète (*plus de bonbonnes en plastique*)

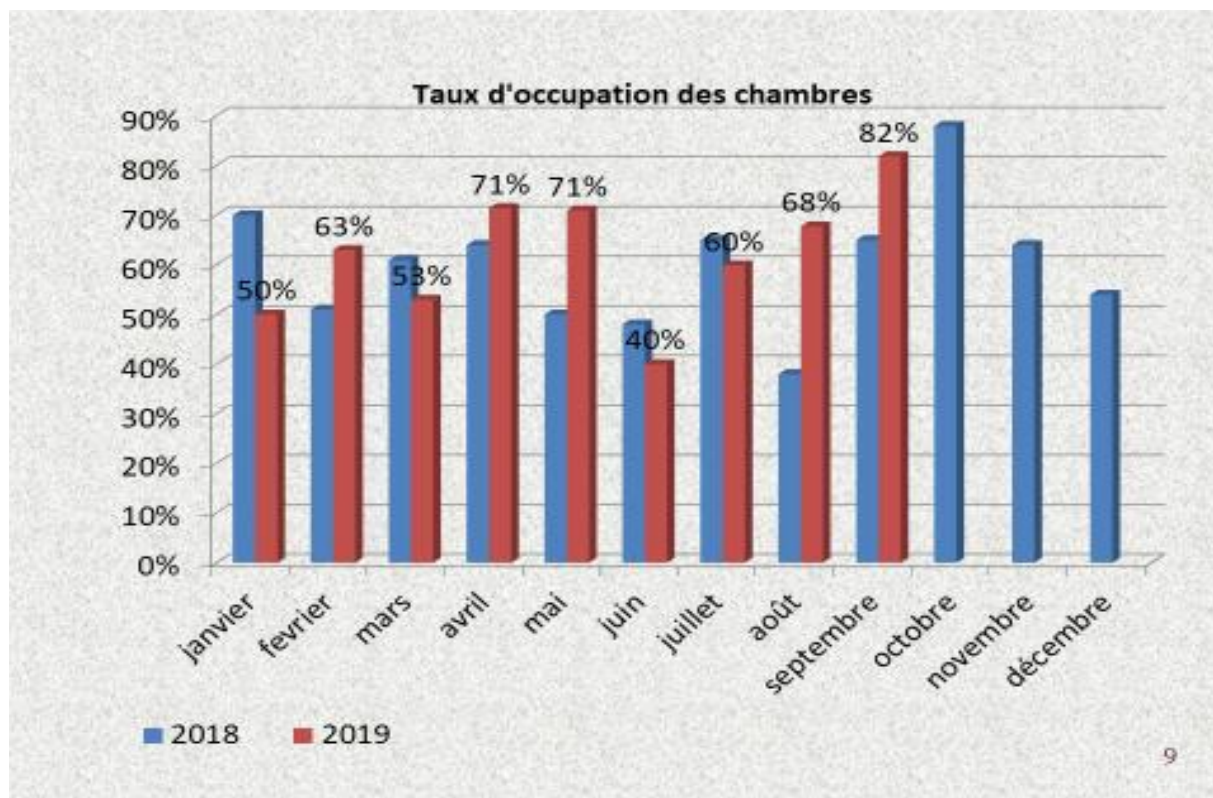
Michel M. s'interroge sur l'utilité d'investir dans cette installation ?
Il précise que les résidents ont l'eau à volonté au robinet.

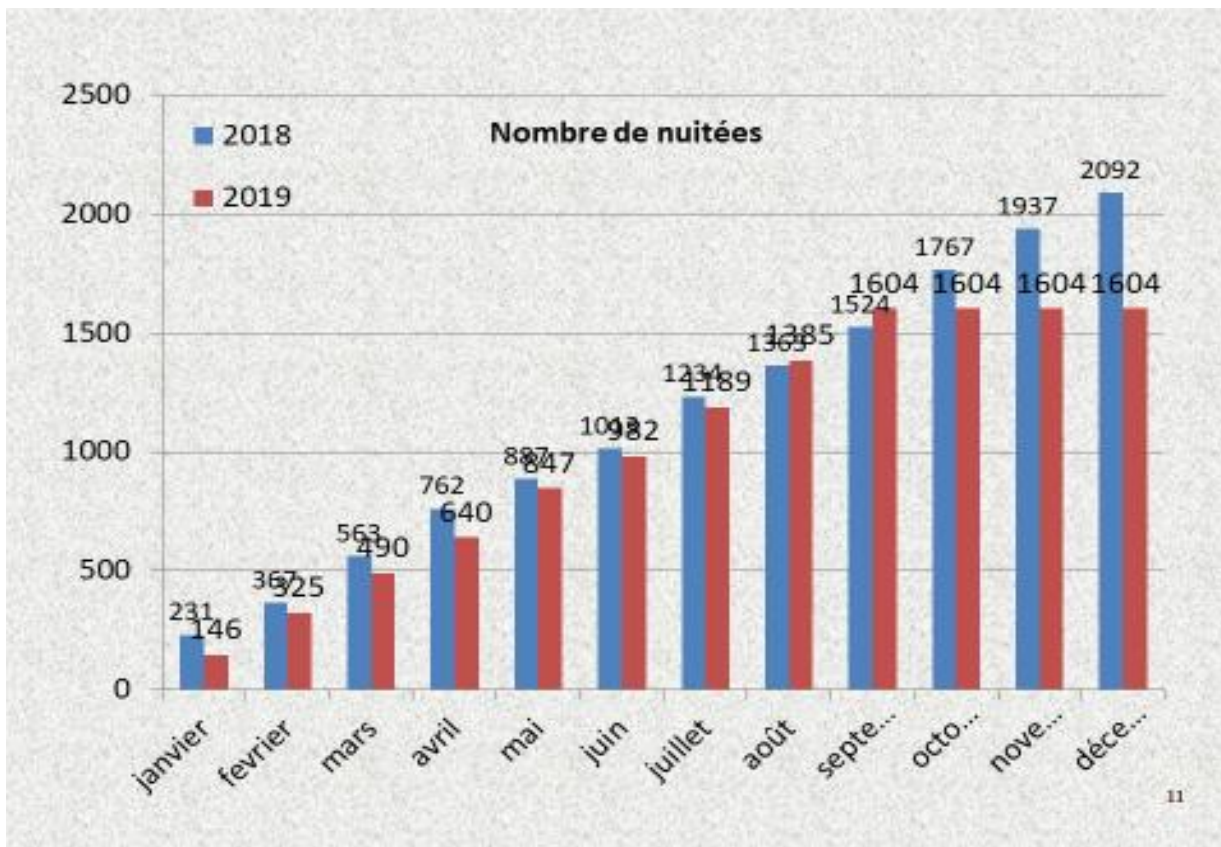
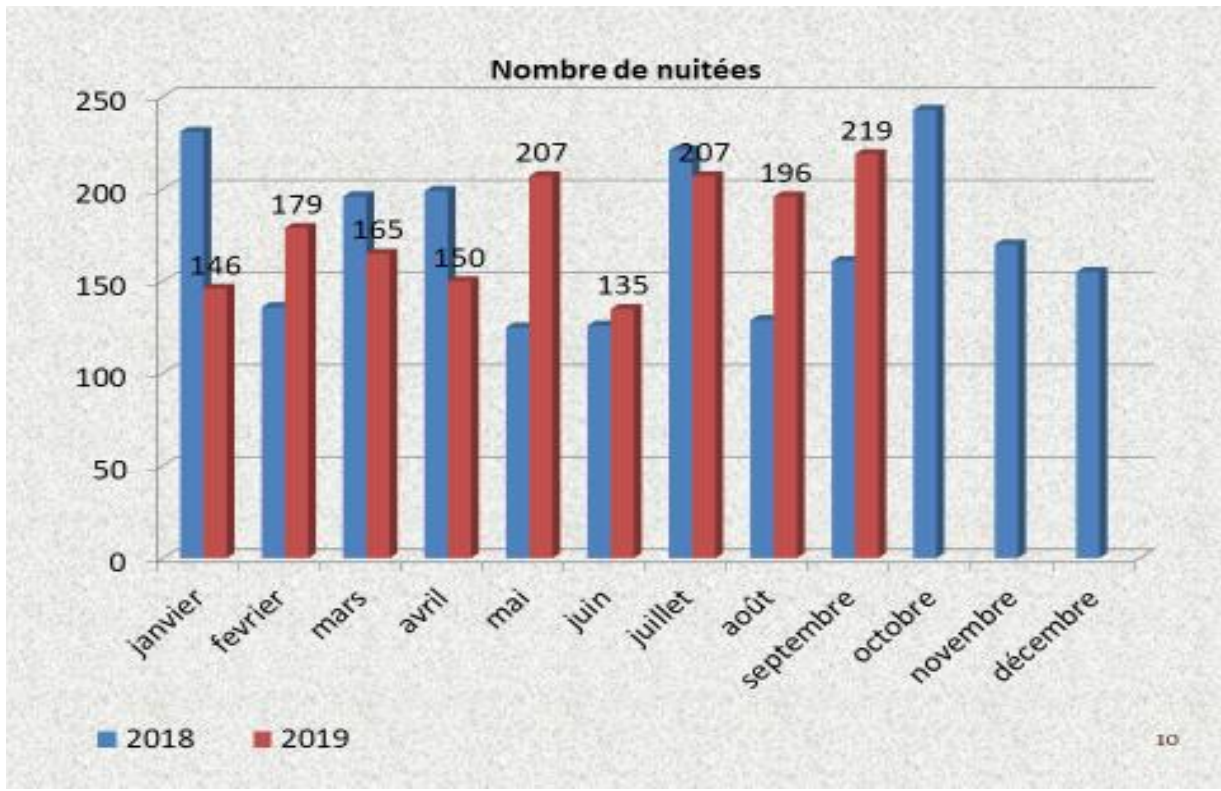
Interrogation du CA également sur les notions d'hygiène puisqu'en pédiatrie les fontaines à eau ont été supprimées (*voir avec le CLIN*).

Avis sera demandé aux résidents ainsi qu'aux bénévoles.

La décision sera prise au prochain CA.

LES CHIFFRES AU 30 SEPTEMBRE 2019





Taux d'occupation du 01/01/2019 au 31/12/2019



ChartDirector (unregistered) from www.advsofteng.com

SUIVI DES SOLDES des régimes sociaux

Année 2018	TOTAL	acomptes reçus	à recevoir	SUIVI
régime général	36 870,00 €			
acomptes reçus				
30-avr-18		22 996,00 €		
30-avr-18		157,49 €		
21-déc-18		15 041,00 €		
21-déc-18		91,00 €		
total acomptes		38 285,49 €		
solde à recevoir RG			-1 415,49 €	
RSI	220,23		220,23 €	
MSA 49	48,94		48,94 €	
MSA 53 61 72	122,37		122,37 €	Reçu
MSA 79 86	51,39		51,39 €	
MSA 16-17	24,47		24,47 €	Reçu
MSA 44-85	407,86		407,86 €	Reçu
TOTAUX	37 745,26 €	38 285,49 €	-540,23 €	

La compta générale



Promesse d'un don de
10.000€
Association « les Ailes »
Gérée par la Fondation de
France



FORMATION INCENDIE



Une formation incendie est organisée **jeudi 19 décembre 2019 à 9 heures 30** respectant ainsi nos obligations en termes de formation sécurité.

L'ensemble des bénévoles est invité à cette formation qui sera suivi du repas annuel offert aux bénévoles.

Proposition sera faite aux bénévoles d'une formation complémentaire de secourisme.

Interrogation du CA : la MDF doit-t-elle être équipée d'un défibrillateur ?

La question sera posée à la Fédération.

QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Concernant un impayé d'un résident (230,96 €) Michel C. n'a pas encore réussi à prendre contact avec les services de la mairie de la commune de ce dernier. Il va tenter à nouveau d'avoir des informations.
- ☞ Question sur une éventuelle extension de la MDF : est- ce qu'une prise en charge de la CARSAT serait envisageable ? la question lui sera posée.

La séance est levée à 19h45

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le
24 février 2020 à la Maison d'Accueil Hospitalière
« Le Figuier »
8 rue du Figuier à Angers**